

politique lausannoise du livre**Arthur Brügger lauréat de la Bourse à la création littéraire de la Ville de Lausanne 2017**

L'auteur lausannois Arthur Brügger, 26 ans, remporte la Bourse à la création littéraire 2017 de la Ville de Lausanne. Cette bourse est destinée à aider les auteurs lausannois en phase de réalisation d'un projet littéraire tous genres confondus. Vingt-trois projets ont été soumis au jury.

Pour sa troisième édition, la Ville de Lausanne a attribué sa Bourse à la création littéraire, dotée d'un montant de 10 000 francs, à l'auteur lausannois Arthur Brügger. Le jury a été séduit par l'ambition artistique, l'originalité et la qualité littéraire de son projet de roman intitulé «Les jours s'en vont je demeure». Mettant en scène l'histoire d'amour entre un chanteur populaire à succès et une librairie parisienne, il questionne les rapports entre l'ordinaire et le sensationnel, la multiplicité des identités et la complexité du rapport amoureux.

Né à Genève le 4 septembre 1991, diplômé de l'Institut littéraire suisse de Bienne en 2013, membre du collectif l'AJAR depuis sa création en 2012, Arthur Brügger est actuellement coordinateur éditorial au musée de l'Elysée à Lausanne. L'un des lauréats du Prix du Jeune Ecrivain en 2012, il publie la même année un premier récit, «Ciao Letizia», aux éditions Encre fraîche. Son premier roman, «L'œil de l'espadon», paru en septembre 2016 aux éditions Zoé, a reçu le Prix Bibliomedia 2016.

Les Bourses à la création littéraire précédentes ont été attribuées respectivement aux auteurs lausannois Noémi Schaub en 2016 et David Bosc en 2015.

Dans le cadre de sa politique du livre, la Ville de Lausanne attribue chaque année une Bourse à la création littéraire d'un montant de 10 000 francs. Au-delà de l'édition d'œuvres littéraires ou documentant l'espace lausannois, elle souhaite encourager les auteurs durant la phase de réalisation de leur projet. Fictions en langue française, les récits peuvent ressortir de genres aussi variés que le roman, le roman graphique, la nouvelle, la poésie ou la bande dessinée. Les auteurs doivent résider à Lausanne et avoir déjà publié au moins un ouvrage à compte d'éditeur.

La commission d'attribution de la Bourse 2017 était constituée de Frédéric Sardet, chef du service Bibliothèques & Archives de la Ville de Lausanne, de la déléguée à la politique du livre Isabelle Falconnier, ainsi que de deux membres externes : Sarah Lombardi, directrice de la Collection de l'Art Brut, et Michel Sauser, co-directeur du Théâtre 2.21.

Direction de la culture et du développement
urbain

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- Grégoire Junod, syndic, 021 315 22 01
- Frédéric Sardet, chef de service Bibliothèques & Archives de la Ville de Lausanne, 021 315 69 10
- Isabelle Falconnier, déléguée à la politique du livre, 078 751 58 30

Plus d'information sur : www.lausanne.ch/bibliotheques

Lausanne, le 6 décembre 2017